



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL HUMANITARIAN AID AND CIVIL PROTECTION - ECHO

ECHO.B - Humanitarian and Civil Protection Operations
Unit B/2 Central Africa, Sudan and South Sudan

Brussels,
OMJ/ro (2014)

**INFORMATION NOTE TO THE REPRESENTATIVES OF THE MEMBER STATES
TO THE EDF COMMITTEE**

Subject: **Commission Decision on the financing of humanitarian actions in Chad from the Bridging Facility (EDF) - ECHO/TCD/EDF/2014/01000 – EUR 10 000 000**

Date of adoption: **22/04/2014 - C(2014)2731**

In 2013, late and erratic rainfall during the rainy season in Chad resulted in a decrease in planted areas as well as an overall decline in agricultural production, especially in the Sahel belt of the country. The poor crop production affected the grain markets causing a rise in prices and impacting the households' purchasing power. Direct effects of food insecurity were felt by the poor and very poor households that depend heavily on the markets for their food supply.

According to the latest national survey¹, 21% of Chad's rural population is affected by food insecurity (30% in the Sahel belt) of which 2.5% is affected by severe food insecurity. In absolute terms, about 2 million people are affected by food insecurity. At this stage, the coping strategies of the poorest households are no longer viable. In addition, the food crisis in Chad is grafted on a complex humanitarian situation, which has been exacerbated by the influx of returning Chadians and Central African refugees fleeing violence in the Central African Republic.

Emergency food assistance is required to ensure the survival of the populations concerned until the end of the lean season (October), to prevent degradation of their nutritional status, and to protect as much as possible their livelihoods.

The implementation period of the actions financed under this Decision will run over a period of 18 months starting on 1 February 2014. This Decision brings the total DG ECHO contribution in Chad in 2014 to EUR 41 500 000, including the HIP 2014 for Chad of EUR 31 500 000.

The full text of the decision is available (only in French) on the following web page:

http://ec.europa.eu/echo/funding/decisions_2014_en.htm#2014ad-hoc


Andrea KOULAIMAH
Head of Unit

Copies:

- H. CAVE', Head of EU Delegation in Chad
- S. AGUERO – DEVCO/E/1
- M. PIETRELLI – EDF Committee Secretariat
- DEVCO SECEDFCOM functional mailbox

¹ ENSA (Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire - the nationwide survey on food security), conducted by the World Food Programme and the Ministry of Agriculture of Chad in November 2013.



Décision d'aide humanitaire MECANISME DE TRANSITION (EDF)

Titre: Décision de la Commission relative au financement d'actions d'aide humanitaire au Tchad sur le mécanisme de transition (FED)

Description: Réponse à la crise humanitaire au Tchad

Lieu de l'action: Tchad

Montant de la décision: 10 million EUR

Numéro de référence de la décision: ECHO/TCD/EDF/2014/01000

1 Contexte humanitaire, besoins et risques

1.1 Situation et contexte

Le Tchad est un pays enclavé, à faible revenu et a déficit céréalier récurrent. La production agricole est fortement influencée par les aléas climatiques; elle connaît de ce fait une forte variation d'année en année qui affecte les moyens d'existence d'une partie importante de la population. Environ 80% de la population vit en milieu rural (RGPH2).

Les résultats de la dernière enquête nationale sur la sécurité alimentaire (ENSA)¹ conduite par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Ministère de l'Agriculture en novembre 2013 indiquent que 87% des aliments consommés sont achetés sur les marchés par les ménages tchadiens. Par ailleurs, la même enquête indique que 77% des dépenses mensuelles sont consacrées à l'achat de nourriture. L'agriculture de subsistance est très limitée et ne compte que pour une infime partie de ce qui est consommé.

Les différentes crises alimentaires (2005, 2008, 2010, 2012) qu'a connu le pays ont mis en évidence un lien étroit entre les marchés et la sécurité alimentaire.

Dans les zones rurales du Tchad, l'insécurité alimentaire observée lors de l'ENSA est une conjonction de facteurs structurels et conjoncturels. En effet, l'enquête indique

¹ <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/wfp262744.pdf>

que 45% des ménages sont pauvres, dont 25% très pauvres. Ces ménages sont caractérisés par une possession limitée de biens durables productifs. De ce fait, ils génèrent des revenus insuffisants pour faire face à leurs besoins alimentaires et non alimentaires.

Les régions de la ceinture sahélienne du Tchad sont encore plus vulnérables en raison de la rigueur de leur environnement, de la pauvreté extrême de leurs moyens de subsistance et de leur sous-développement. Les crises alimentaires à répétition de ces dernières années ont eu de graves répercussions sur la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des familles les plus pauvres. Les effets de ces crises se font encore sentir en 2014 et ont limité les possibilités de rétablir les moyens de subsistance des familles touchées. Les populations sahéliennes paient donc le prix fort en termes d'insécurité alimentaire en cas de hausse des prix et disponibilité plus faible de vivres sur les marchés.

Aux problèmes structurels s'ajoute une saison pluvieuse 2013 qui a été fortement perturbée (précipitations tardives et irrégulières), avec un déficit moyen de plus de 30% dans 9 régions du pays par rapport à la moyenne des 5 dernières années, et des zones déficitaires de plus de 60%. Cela s'est traduit par une baisse des superficies emblavées et par une baisse de la production du même ordre dans ces zones. Certaines cultures étaient abandonnées car les épis ne produisaient pas assez de grains. Comparée au résultat de la campagne agricole 2012-2013, la campagne 2013-2014 présente un déficit global de 17%. Des baisses importantes des récoltes par rapport à la moyenne des cinq ans sont à noter dans les régions de Kanem (-75%), Wadi Fira (-49%), Guera (-35%), Barh El Ghazal (-25%) et Sila (-21%).

Les conséquences directes de cette situation ont été le non renouvellement des stocks céréaliers des ménages et l'impossibilité de générer de revenus tirés de la vente des produits de la récolte. Pour les ménages de ces régions, le taux de couverture alimentaire après récoltes cette année est de 3,3 mois en moyenne, et de moins d'un mois dans des régions Sahéliennes tel le Kanem, le Bahr El Ghazal et le Wadi-Fira.

Les conséquences de la faible production agricole se font ressentir sur le fonctionnement des marchés de céréales. Le bulletin sur les prix publié en novembre 2013 par FEWS NET² indique que les prix sont actuellement plus élevés par rapport à leurs moyennes quinquennales. Les prix de céréales, notamment le mil et le sorgho, sont en hausse: + 31,6% à Moussoro pour le mil et + 31,2% à Moundou; + 6% à Sarh pour le sorgho.

Ces hausses de prix maintenues dans le temps ont inévitablement un impact sur le pouvoir d'achat des ménages qui dépendent fortement des marchés pour leurs approvisionnements alimentaires, avec des conséquences directes sur l'insécurité alimentaire des ménages pauvres et très pauvre.

Aux mauvaises récoltes se conjugue les fermetures de frontières et des restrictions commerciales avec les pays voisins, qui influent sur les prix avec un impact direct sur l'accessibilité des ménages les plus pauvres aux denrées alimentaires de base. L'arrêt effectif des envois de fonds des migrants tchadiens revenus de Libye en 2012 et, plus récemment, de République Centrafricaine (RCA) et du Nigéria a eu également un

² http://www.fews.net/sites/default/files/documents/reports/CILSS_FEWSNET_No003.pdf

impact néfaste sur le pouvoir d'achat et par conséquent sur la sécurité alimentaire de certains ménages.

La situation nutritionnelle quant à elle reste très fragile dans un pays où les taux de malnutrition ont atteint des niveaux record avec la crise de 2012. Si les services nutritionnels des acteurs internationaux se sont développés ces dernières années, moins de 50 % des enfants souffrant de malnutrition aiguë ont accès à un traitement approprié tandis que des stratégies de prévention efficaces font défaut. La participation du gouvernement et les partenariats de développement dans le secteur de la nutrition en sont à leurs débuts.

A côtés des désastres naturels auxquels le pays est exposé (sécheresses, inondations, invasions d'acridiennes...), les épidémies récurrentes font peser des risques supplémentaires sur une population dont les stratégies d'adaptation sont limitées. Les services publics ont une couverture restreinte et disposent de ressources insuffisantes, en particulier dans le secteur de la santé.

Les séquelles des anciens conflits internes que le Tchad a connus sont en train de se résorber, mais la situation sécuritaire dans les régions frontalières reste très fragile, en particulier à la frontière avec le Darfour et la République centrafricaine. Le Tchad présente donc une situation humanitaire complexe, qui s'est aggravée récemment avec l'afflux massif de rapatriés et réfugiés fuyant la violence en RCA.

1.2 Besoins humanitaires identifiés

L'enquête ENSA 2013, réalisée en pleine période de post-récolte, a montré que 21% de la population rurale tchadienne est affectée par l'insécurité alimentaire (30% dans la bande sahélienne) dont 2,5% par une insécurité alimentaire sévère. En valeur absolue, l'enquête indique qu'environ 2 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire, alertant sur le fait que 236 000 personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire sévère déjà dès novembre 2013.

L'insécurité alimentaire touche deux fois plus de personnes dans la bande sahélienne (1 320 988 personnes) que dans la bande soudanienne (697 834 personnes). La région de Wadi-Fira présente la prévalence à l'insécurité alimentaire la plus élevée avec 61% (seuil d'urgence dépassé).

A ce stade, les stratégies d'adaptation de ces ménages les plus pauvres ne sont déjà plus viables. L'enquête ENSA anticipait que 900 000 personnes auraient besoin d'assistance alimentaire d'urgence à partir de mars 2014, dont 630 000 dans la bande Sahélienne. Les résultats de l'enquête mènent à la conclusion que si rien n'est fait pour soutenir ces ménages maintenant, et ce jusqu'à la fin de la saison de soudure (septembre), il faut s'attendre à une crise alimentaire de grande envergure.

A titre de comparaison avec la grande crise alimentaire de 2012, l'ENSA de décembre 2011 (avant la crise) donnait 45% d'insécurité alimentaire. Pour 2014, l'ENSA de novembre 2013 donne 30% d'insécurité alimentaire, mais un mois plus tôt, quand le taux d'insécurité alimentaire était censé toucher le point le plus bas. En valeur absolue en 2012 943 000 personnes étaient en insécurité alimentaire sévère dans la bande sahélienne.

L'enquête confirme que, par manque de nourriture, une majorité des populations (particulièrement les plus pauvres) de la bande sahélienne est déjà dans l'obligation de mettre en place des mécanismes de survie (abandon de parcelles, départ en l'exode, vente de biens non productifs) et 52% des ménages ont contracté une dette auprès de commerçants locaux à des taux parfois usuriers.

Les conséquences de cette crise alimentaire se feront sentir sur le statut nutritionnel de la population, surtout infantine. Les résultats des enquêtes réalisées par l'UNICEF avec les méthodes SMART en août 2013 indiquent que le taux de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) était supérieur au niveau d'urgence de 15 % dans six régions de la bande Sahélienne et était critique (10 à 15 %) dans quatre autres, malgré le fait que 2013 était considéré comme une année ayant bénéficiée d'une bonne récolte. Pour cette année, les informations préliminaires des nouvelles enquêtes datant de février 2014 donnent 5 régions avec des taux de MAG compris entre 10% et 15% et 6 régions avec des taux entre 5% et 10%. Les projections du nombre d'enfants à prendre en charge dans les centres nutritionnels en 2014 avait été placé à 150 000. Avec la crise alimentaire qui prévaut aujourd'hui au Tchad, ce nombre va devoir être revu à la hausse.

Aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations tchadiennes affectées par la crise alimentaire s'ajoutent les besoins humanitaires de base de populations qui ont trouvé refuge au Tchad en provenance des pays voisins touchés par le conflit et les éclatements de violence, notamment la Libye, le nord du Nigéria, le Soudan, la RCA. En tout le pays abrite actuellement plus de 466 850 réfugiés et 350 000 retournés³. A ce jour, au moins 91 595 personnes sont passés au Tchad fuyant la crise en RCA à partir de décembre 2013, et quelques 60 000 personnes ont échappé aux affrontements au Darfour en 2013/2014. Cette nouvelle masse de déplacés vient s'ajouter à l'ancien *caseload* de réfugiés soudanais et centrafricains arrivés par vagues à partir de 2004, qui sont accueillis dans des camps à l'est et au sud du pays.

1.3 Evaluation des risques et contraintes éventuelles

Comparé à l'année dernière, les capacités de stockage sur les marchés ont augmenté. Au moment de l'enquête des marchés organisée par le Ministère de l'agriculture et le PAM en janvier 2014, les commerçants disposaient d'en moyenne quatre à six mois de stocks de céréales. 73%, 43% et 29% des commerçants ont déclaré pouvoir absorber une hausse de la demande respectivement de 25%, 50% et 100%. La grande majorité des commerçants (90%) pourrait augmenter son offre en moins d'un mois pour répondre à une hausse de la demande d'au moins 25%. Ces informations permettent de conclure qu'une opération de transfert monétaire ou de coupons alimentaires n'augmenterait pas significativement les prix sur les marchés et pourrait être mise en œuvre sans danger pour le reste des populations.

Afin de minimiser les risques, les opérations de distribution de cash, de coupons ou de nourriture seront assurées via les opérateurs économiques locaux (compagnies téléphoniques ou commerçants). Le personnel des organisations partenaires ne manipuleront en aucun cas du cash; les transferts bancaires seront effectués à partir de N'Djamena par leurs services financiers. Les distributions de cash ou de coupons auront lieu les jours de marché pour permettre aux ménages ciblés de dépenser

³ Selon le Plan de réponse stratégique pour le Tchad (2014-2016), OCHA/HCT, janvier 2014

directement sur le marché et ainsi éviter les mouvements d'argent liquide vers les villages respectifs.

Dans les zones cible, les interventions humanitaires ne devraient pas faire face à des risques majeurs liés à aux conditions sécuritaires ou d'accès. La saison de pluies pourrait compliquer la logistique à partir du mois de juin.

2 Réponse proposée par ECHO⁴

2.1 Justification

En 2012, 3.6 millions de tchadiens, soit un tiers de la population totale, ont été touchés par une crise alimentaire et nutritionnelle majeure, liée aux maigres récoltes de 2011 et aux prix élevés des produits de base sur les marchés dans un contexte de pénurie et de faible accès aux soins de santé. Une réponse massive visant à fournir une aide alimentaire, en espèces ou en bons alimentaires, s'était rendue nécessaire. En 2013, 2.1 millions de tchadiens, dont 1.5 million dans la ceinture sahélienne, étaient encore en situation d'insécurité alimentaire, due aux conséquences cumulatives des chocs alimentaires précédents.

Pour 2014, suite à la mauvaise saison agricole entraînant une baisse de production et une hausse de prix, notamment céréaliers, affectant lourdement les ménages pauvres et très pauvres qui dépendent des marchés pour leurs approvisionnements alimentaires, la dernière enquête ENSA indique qu'environ 2 millions de personnes sont frappées par l'insécurité alimentaire Cette même enquête anticipe que 900 000 personnes auront besoins d'assistance alimentaire d'urgence à partir de mars 2014. Il s'agit là de chiffres qui font de cette crise une crise d'échelle comparable à celle de 2012. Les résultats préliminaires du Cadre Harmonisé⁵ confirment le chiffres de l'ENSA ci-dessus, montrant même une aggravation de la situation, avec 3 régions en crise (Bahr El Ghazal, Wadi Fira, Kanem) et 8 régions sous pression, soit 2.18 millions de personnes en phase 2 (sous pression), 442 779 personnes en phase 3 (crise) et 6 095 personnes en phase 4 (urgence); la situation projetée pour juin-septembre est de 4 régions en crise (Bahr El Ghazal, Wadi Fira, Kanem, Guera) et 11 régions sous pression, avec 3 110 233 millions de personnes en phase 2, 791 316 personnes en phase 3 et 20 254 personnes en phase 4.

La crise alimentaire qui frappe le Tchad requiert une réponse humanitaire immédiate ciblée sur les communautés les plus vulnérables dans les zones les plus touchées pendant la période de soudure, visant à réduire la faim et la souffrance et à éviter tout épuisement ultérieur des ressources ainsi que l'augmentation de la vulnérabilité, sans miner les marchés locaux.

ECHO centrera ses efforts sur la fourniture d'une aide alimentaire et nutritionnelle aux populations touchées par la crise de façon à répondre de manière urgente à leurs besoins vitaux. Compte tenu de la situation sur le terrain, l'aide ciblera surtout les populations très pauvres identifiées via des enquêtes d'économie des ménages (HEA). La population totale bénéficiaire ayant besoin de cette assistance humanitaire d'urgence a été évaluée par le PAM à 630 000 bénéficiaires. ECHO ne pourra pas

⁴ Direction générale Aide humanitaire et Protection civile (DG ECHO)

⁵ Cadre harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des groupes vulnérables, CILSS, mars 2013

couvrir l'entièreté des besoins de ces personnes mais y contribuera à hauteur d'environ 30%.

Les résultats des études HEA montrent que dans certaines zones de la bande sahélienne telles que le Wadi-Fira et le Bahr-El-Ghazal, les ménages très pauvres et pauvres sont ou vont être confrontés à un déficit de survie depuis respectivement février et avril 2014. La période de soudure est précoce et couvrira la période allant de Février à Octobre 2014.

Compte tenu du lien constaté entre le degré de pauvreté et le risque de malnutrition, les projets d'assistance alimentaire cibleront les ménages souffrant d'un déficit de survie et/ou d'un déficit de protection des moyens d'existence, identifiés selon des critères socio-économiques. Ces projets auront pour objectif l'accès de ces ménages à un régime alimentaire équilibré, la prévention d'une dégradation du statut nutritionnel et la protection/réhabilitation des moyens d'existence des ménages les plus pauvres. Ils seront développés en priorité dans des zones à forte prévalence de malnutrition aigüe.

Toute action devra également considérer les trois piliers de la sécurité alimentaire et analyser au préalable les contraintes auxquelles font face les populations : i) disponibilité des aliments, ii) accès à la nourriture et aux biens essentiels par les ménages, iii) utilisation/lien avec la nutrition.

2.2 Objectifs

- Objectif principal: contribuer à la lutte contre la mortalité excessive liée à l'insécurité alimentaire au Tchad et à la dégradation de la situation humanitaire dans son ensemble.
- Objectif spécifique: Couvrir les besoins de base des populations touchées par la crise humanitaire au Tchad, en priorité les ménages les plus pauvres affectées par l'insécurité alimentaire dans les zones sahéliennes à forte prévalence de malnutrition aigüe.

2.3 Composantes

La réponse de la Commission européenne à la crise humanitaire qui affecte le Tchad s'articule dans le cadre d'une stratégie de réponse multisectorielle et multidimensionnelle prenant en compte les problématiques de nutrition et sécurité alimentaire ainsi que les déplacements de populations, les désastres naturels et les actions de support à la réponse humanitaire. Cette stratégie est définie dans le HIP ECHO/TCD/BUD/2014/91000. Les actions qui seront financées sur la présente décision s'inscrivent dans la stratégie développée dans le HIP ci-dessus, notamment en ce qui concerne les actions de sécurité alimentaire.

En pratique, la stratégie d'ECHO appuiera les ménages les plus pauvres pendant la période de soudure à travers des opérations de distribution cash, de coupons ou des foires alimentaires. Toujours dans un esprit de lutte contre la malnutrition des enfants de moins de 5 ans, toutes les opérations de sécurité alimentaire d'urgence seront couplées avec des distributions des compléments alimentaires nutritionnels en partenariat avec le PAM.

2.4 Complémentarité et coordination avec les autres services, donateurs et institutions de l'UE

(Voir tableau 3 en annexe)

La réponse proposée fera le pont en complément du futur programme portant sur la "sécurité alimentaire, nutrition et développement rural" à financer par les ressources du 11ème FED pour un montant de 285 million d'euro, représentant environ 65% du programme indicatif national (PIN) du pays.

2.5 Durée

La durée de mise en œuvre de cette décision sera de **18** mois.

Les actions humanitaires financées par la présente décision doivent être mises en œuvre endéans ladite période.

Les dépenses sont éligibles dans le cadre de cette décision à partir de 01/02/2014.

Certaines organisations notamment le PAM ont déjà engagées des dépenses pour les opérations à venir en termes d'évaluation de mise à dispositions de vivres. Il est important que ces coûts puissent être pris en compte.

Date de début: **01/02/2014**

Si la mise en œuvre des actions envisagées dans la présente décision est suspendue pour cause de force majeure ou en raison de circonstances comparables, la période de suspension ne sera pas prise en considération dans le calcul de la durée des actions d'aide humanitaire.

En vue de l'évolution de la situation sur le terrain, la Commission se réserve le droit de résilier les conventions signées avec les organisations humanitaires en charge de la mise en œuvre lorsque la suspension des activités s'étend sur une période supérieure à plus d'un tiers du total de la durée prévue de l'action. La procédure prévue à cet égard dans les conditions générales de la convention spécifique sera appliquée.

3 Evaluation

En application de l'Article 18 du Règlement (CE) No.1257/96 du Conseil du 20 Juin 1996 concernant l'aide humanitaire, la Commission est appelée à "procéder régulièrement à des évaluations d'actions d'aide humanitaire financées par l'Union en vue d'établir si les objectifs visés par ces actions ont été atteints et en vue de fournir des lignes directrices pour améliorer l'efficacité des actions futures ". Ces évaluations sont structurées et organisées à partir de thèmes globaux et horizontaux faisant partie de la stratégie annuelle d'ECHO tels que les questions relatives aux enfants, la sécurité des travailleurs humanitaires, le respect des droits de l'homme, les questions de genre. Chaque année, un Programme d'évaluation indicatif est établi après un processus de consultation. Ce programme est flexible et peut être adapté pour y inclure des évaluations non prévues dans le programme initial, en réponse à des événements particuliers ou à des circonstances changeantes. De plus amples informations peuvent être obtenues sur :

http://ec.europa.eu/echo/evaluation/introduction_fr.htm.

4 Questions de gestion

Les actions d'aide humanitaire financées par l'Union européenne sont mises en œuvre par des ONG et par les sociétés nationales de la Croix Rouge sur base d'un Contrat Cadre de Partenariat (CCP) et par des agences spécialisées des Etats-membres et les agences des Nations Unies sur base de l'Accord Cadre Financier et Administratif avec les NU (FAFA) conformément à l'article 103, paragraphe 3, du Règlement financier applicable au 10e FED, ensemble avec l'article 178 des règles d'application du Règlement financier applicable au budget général de l'Union européenne. Ces Accords-cadres définissent les critères établis pour l'attribution des contrats et des subventions et sont disponibles à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/echo/partners/humanitarian_aid/partners_fr.htm.

Pour les ONG, les agences spécialisées des Etats membres, les sociétés nationales de la Croix rouge et les organisations internationales qui ne répondent pas aux exigences établies par le règlement financier FED applicable pour la gestion conjointe, les actions seront mises en place par gestion centralisée directe.

Pour les organisations internationales considérées comme partenaires potentiels dans la mise en œuvre de la Décision, les actions seront mises en place par gestion conjointe ou indirecte.

Des subventions individuelles sont attribuées sur base des critères énumérés sous l'article 7.2 du Règlement concernant l'aide humanitaire, tels que la capacité financière et technique, la disponibilité et l'expérience et les résultats des interventions déjà entreprises dans le passé.

5 Annexes

Annexe 1 - Matrice de synthèse de la décision (tableau)

Objectif principal Contribuer à la lutte contre la mortalité excessive liée à l'insécurité alimentaire au Tchad et à la dégradation de la situation humanitaire dans son ensemble.				
Objectifs spécifiques	Montant alloué par objectif spécifique (EUR)	Région géographique de l'action	Activités	Partenaires potentiels⁶
Couvrir les besoins de base des populations touchées par la crise humanitaire au Tchad, en priorité les ménages les plus pauvres affectées par l'insécurité alimentaire dans les zones sahéliennes à forte prévalence de malnutrition aigüe.	10 000 000	Tchad		Tous les partenaires ECHO
Provision pour risque	0			
TOTAL	10 000 000			

⁶ http://ec.europa.eu/echo/files/partners/humanitarian_aid/fpa_partners.pdf

Annexe 2 - Liste des décisions précédentes de la DG ECHO

Liste des décisions précédentes de la DG ECHO au Tchad					
Número de la decisión	Type de la décision	2012 EUR	2013 EUR	2014 EUR	
ECHO/TCD/BUD/2012/91000	HIP	30 000 000			
ECHO/TCD/BUD/2012/91000	EDF	20 000 000			
ECHO/-WF/BUD/2012/91000 *	HIP	9 000 000			
ECHO/TCD/BUD/2013/91000	HIP		37 000 000		
ECHO/TCD/BUD/2014/91000	HIP			31 500 000	
	Sous-total	59 000 000	37 000 000	31 500 000	
	TOTAL	127 500 000			

Date : 27/ 3 /2014

Source : HOPE

(*) décisions concernant plus d'un pays

Annexe 3 - Aperçu des contributions des donateurs humanitaires

Donateurs au Tchad dans les secteurs alimentaire et nutrition en 2014			
1. Etats Membres UE (*)		2. Commission européenne	
	EUR		EUR
Belgium		DG ECHO	13 150 000
Czech Republic	73 155		
Denmark			
Finland			
France	550 000		
Germany			
Ireland			
Italy			
Luxembourg			
Netherlands			
Spain	200 000		
Sweden			
Sous-total	823 155	Sous-total	13 150 000 (**)
TOTAL	13 973 155		

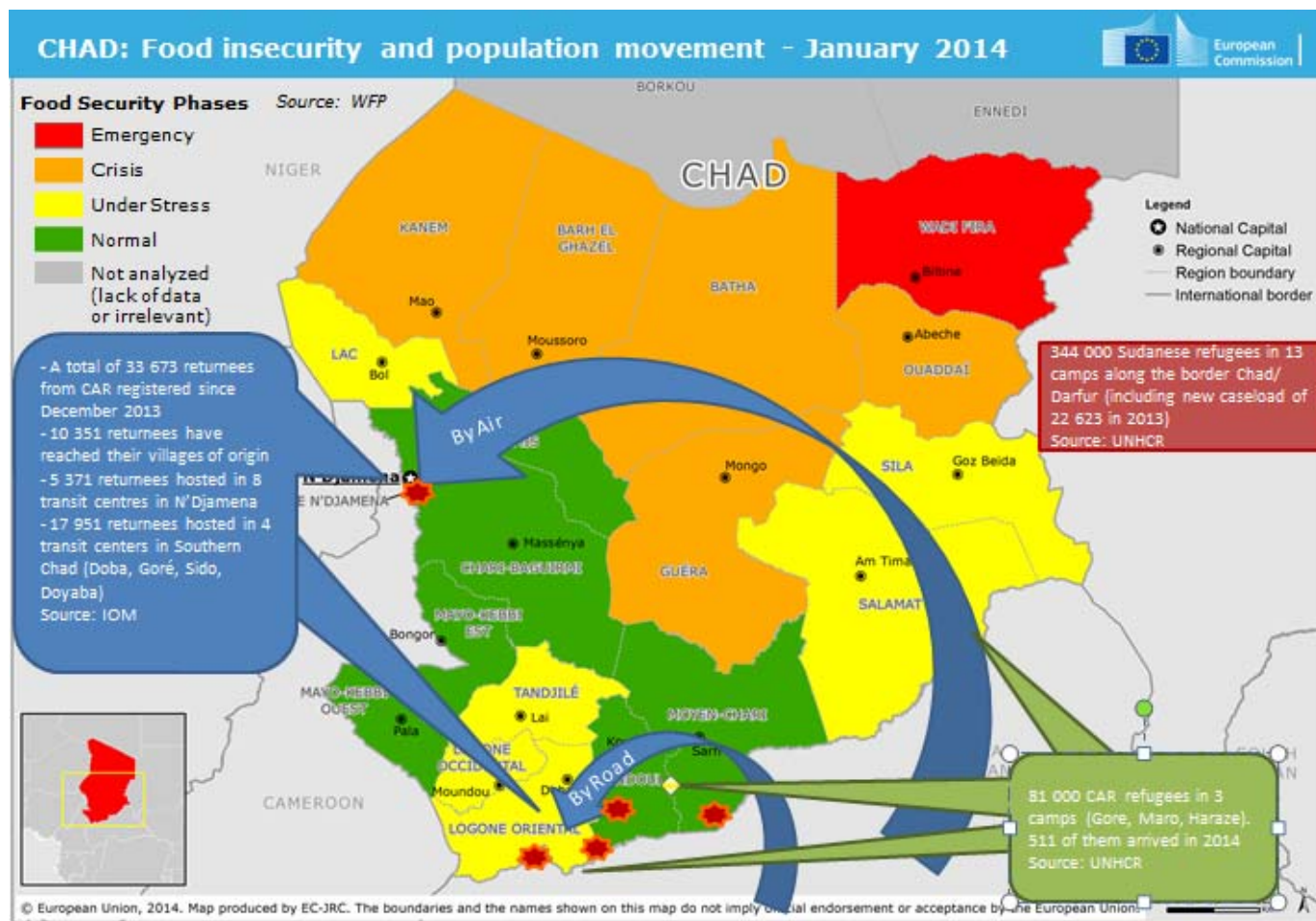
Date : 27/ 3 /2014

(*) Source : DG ECHO Edris

(**) Première phase de mise en œuvre HIP 2014

Cellules vides : pas d'information or pas de contribution.

Annexe 4 – Cartes



Annexe 5 - Statistiques sur la situation humanitaire⁷

	Value	Source
Global Needs Assessment	3	<i>ECHO GNA⁸</i>
a. Vulnerability Index (VI)	3	<i>ECHO GNA</i>
b. Crisis Index (CI)	3	<i>ECHO GNA</i>
i. Conflict Index	3	<i>ECHO GNA</i>
ii. Natural disaster Index	3	<i>ECHO GNA</i>
iii. Uprooted People Index	3	<i>ECHO GNA</i>
Forgotten Crisis Assessment	10	<i>ECHO FCA⁹</i>

⁷ Les données se réfèrent à l'exercice GVCA (*Global Vulnerability and Crisis Assessment*) 2013/2014. GVCA est un outil de la DG ECHO basé sur les indicateurs nationaux et sur des données composites permettant une analyse comparative des pays et des crises afin d'identifier le niveau de vulnérabilité/niveau de crise de chaque pays. Cf. http://ec.europa.eu/echo/policies/needs_fr.htm.

⁸ Valeurs GNA mesurées sur une échelle de 0 à 3.

⁹ Valeurs FCA mesurées sur une échelle de 0 à 12.